

5 GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 €uros

Siège social : 2 Rue Charles de Coulomb - Z.I. de Mitry-Compans
77290 MITRY MORY

898 056 890 RCS MEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide d'affecter le résultat **bénéficiaire** qui ressort à **105 415,00 €uros** comme suit :

-Au compte « **Autres Réserves** » pour la somme de
portant ce compte à 268 573,08 €uros.

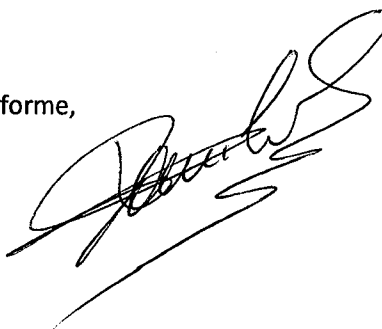
105 415,00 €uros

Cette affectation verra le montant de nos capitaux propres ressortir à 323 740 €uros pour un capital social de 50 000 €uros.

ONT VOTE POUR : 5 000 VOIX
ONT VOTE CONTRE : 0 VOIX
SE SONT ABSTENUS : 0 VOIX

Cette résolution est adoptée

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente



Désignation de l'entreprise		SAS 5 GROUPE		2 Rue Charles de Coulomb		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		ZI de Mitry-Compans		77290 MITRY MORY			
SIRET		8 9 8 0 5 6 8 9 0 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilitations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010		012			
		014		016			
Immobilitations corporelles*		028		030			
Immobilitations financières* (1)		040		042		750 900	
Total I (5)		044		048		750 900	
						750 750	
						750 750	
STOCKS							
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
Marchandises *		060		062			
AVANCES ET ACOMPTES							
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)		068		070			
		072		074			
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084		086		19 465	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096		098		19 465	
						20 146	
Total général (I + II)		110		112		770 365	
						770 896	
PASSIF							
				Exercice N NET		1	
				Exercice N-1 NET		2	
CAPITAUX PROPRES							
Capital social ou individuel *		120		50 000		50 000	
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126		5 167		5 167	
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		163 158		59 971	
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136		105 415		103 187	
Subventions d'investissement		137					
Provisions réglementées		140					
Total I		142		323 740		218 325	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II							
DETTES (4)							
Emprunts et dettes assimilées		156		443 435		549 432	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 890		2 840	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA		169					
Comptes courants d'associés		173		300		300	
Autres dettes		175					
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		446 625		552 572	
Total général (I + II + III)		180		770 365		770 896	
RENVIS							
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		300		(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		197				195	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				332 610	
				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 5 GROUPE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{	biens	215	214				
			services *	217	218				
			dont export et livraisons intracommunautaires		222				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224				
	Production immobilisée *			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues			230					
	Autres produits			232					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236					
	Variation de stock (marchandises) *			238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	5 944		6 323	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			246				
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			254				
Dotations aux provisions			256						
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264	5 944		6 323			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 944)		(6 323)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers			280	120 150		120 150		
	Produits exceptionnels			290					
	Charges financières			294	8 791		10 641		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	105 415		103 187	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	105 415	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexies)	992	
ZFA NG (44 quatuordecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181	
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	13 511		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * 49.200 dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	13 511		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

5 GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 Euros

Siège social : ZI de Mitry Compans – 2, Rue Charles Coulomb
77 290 MITRY MORY

R.C.S. MEAUX 898 056 890

EXERCICE 2024

(01/01/2024 – 31/12/2024)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



5 GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 Euros

Siège social : ZI de Mitry Compans – 2, Rue Charles Coulomb
77 290 MITRY MORY

R.C.S. MEAUX 898 056 890

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de la SAS 5 GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5 GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous avons procédé au contrôle de l'évaluation des titres de participation dont le montant net figure au bilan au 31/12/2024 pour 750 600 €. Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés lorsque ce dernier devient inférieur à la valeur d'usage selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.
- Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier au regard des situations financières des dites filiales. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de la non dépréciation de ces titres en l'état des situations connues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à NOIDANS LES VESOUL,
Le 13 Juin 2025*

*Le Commissaire aux Comptes,
SAS AGILIANCE AUDIT
Représentée par Gaël DUFOURT
Président*



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	750 600		750 600	750 600
	Créances rattachées à des participations	300		300	150
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		750 900		750 900	750 750
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	19 465		19 465	20 146
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	19 465		19 465	20 146
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		770 365		770 365	770 896

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

300

(3) dont créances à plus d'un an

150

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	RESERVES		
	Réserve légale	5 167	5 167
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	163 158	59 971
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	105 415	103 187
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	323 740	218 325
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	443 435	549 432
	Emprunts et dettes financières divers (3)	300	300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890	2 840
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	446 625	552 572
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	770 365	770 896
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	105 415,00	103 186,73
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	114 015	112 883
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		


AGILIANCE
AUDIT

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 944	6 323
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			5 944	6 323
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 944)	(6 323)


AGILIANCE
AUDIT

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 944)	(6 323)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	120 150	120 150
	Total des produits financiers	120 150	120 150
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 791	10 641
	Total des charges financières	8 791	10 641
RESULTAT FINANCIER		111 359	109 509
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		105 415	103 187
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		120 150	120 150
TOTAL DES CHARGES		14 735	16 963
RESULTAT DE L'EXERCICE		105 415	103 187



(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général, qui sont:

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices; conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2018-06, ANC 2014-03 et ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

- Changements de méthodes :

Néant



- Informations complémentaires :

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	NEANT
- Agencements et aménagements	NEANT
- Matériel et outillage	NEANT
- Matériel de transport	NEANT
- Mobilier, matériel de bureau	NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Immobilisations incorporelles :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Si ce dernier est inférieur à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée des plus values latentes sur les actifs de ces sociétés.

- Stocks :

Néant

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	750 750		120 150		120 000	750 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	750 750		120 150		120 000	750 900
TO TAL		750 750		120 150		120 000	750 900

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					



Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au- delà	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENRAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	300	300	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
AGILIANCE AUDIT	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	300	300	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

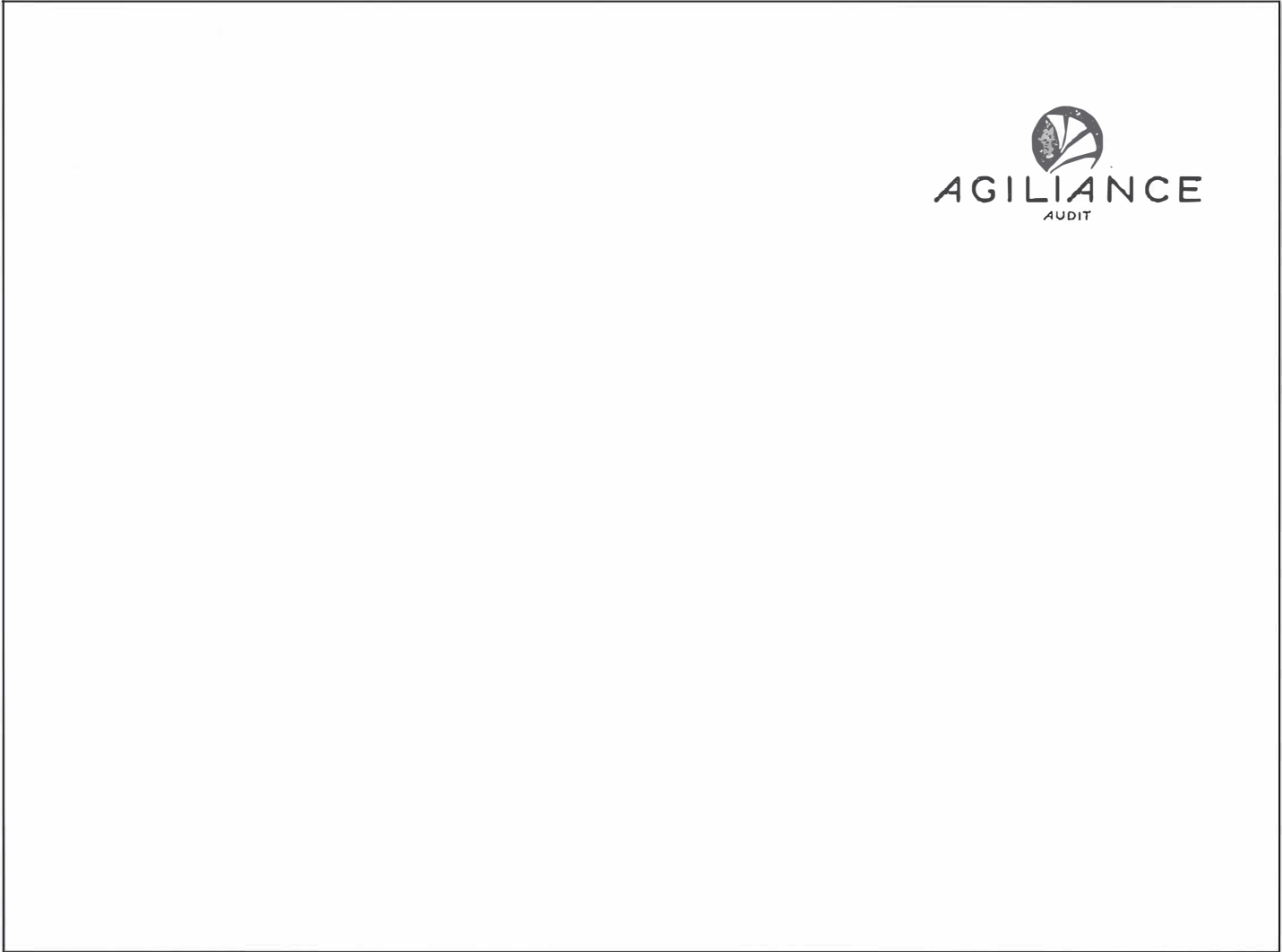
		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	443 435	110 825	332 610	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 890	2 890		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	300	300		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	446 625	114 015	332 610	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	105 237			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	300			

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 747	4 506	(760)	-16,86
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890	2 840	50	1,76
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	6 637	7 346	(710)	-9,66

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Caution solidaire Mme Sylvie MARCHAL sur prêt CIC
 Caution solidaire M. Gianni BRULE sur prêt CIC
 Caution solidaire Nicolas GUERITE sur prêt CIC
 Caution solidaire Marko CAGALJ sur prêt CIC
 Caution solidaire ASMG FINANCES sur prêt CIC

45 000
 198 000
 45 000
 117 000
 375 000
780 000

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

780 000

(1) Dont concernant :

Les dirigeants
 Les filiales
 Les participations
 Les autres entreprises liées

780 000



AGILIANCE
AUDIT

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
Emprunts	Nantissement de 450 parts sociales de la société AGEDIS	CIC	750 000	439 689
		TOTAL	750 000	439 689



Filiales et participations



Etat exprimé en euros		31/12/2024		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) 								



Annexe libre

Etat exprimé en euros

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Dans le cadre de l'application des Règlements ANC n° 2014-03 et ANC n°2016-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :

- Comptabilisation en charges de l'exercice.



- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

- Comptabilisation en charges.

- 5 Coûts de développement :

- Entité non concernée.

- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :

- Comptabilisation en charges.

- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :

- Entité non concernée.

- 8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :

- Entité non concernée.